

Juin 2020

Devant le succès du quiz proposé durant le confinement, [Infociments.fr](#) prolonge le plaisir sur la période de déconfinement. Chaque jour, retrouvez une série de 5 questions et révisez vos connaissances.

Aujourd'hui, Ciment et développement durable. À vous de jouer !

Et n'hésitez pas à utiliser les commentaires en bas de page pour nous faire part de vos remarques et suggestions.

CIMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

[Connectez-vous à Google](#) pour enregistrer votre progression. [En savoir plus](#)

* Indique une question obligatoire

L'industrie cimentière utilise des déchets ou des co-produits d'autres industries comme combustibles alternatifs : * 1 point

- Non, le process de fabrication du clinker ne le permet pas
- Oui mais de façon marginale
- Oui, à hauteur de 35 à 50 %

L'industrie cimentière valorise des co-produits d'autres industries pour la fabrication des ciments : * 1 point

- Non, le process de fabrication des ciments ne le permet pas
- Oui mais le taux de substitution du clinker est très faible
- Oui, le taux de substitution du clinker est de l'ordre de 30 à 40 %

Quel est le niveau de réduction des émissions de CO2 qu'a pu obtenir l'industrie cimentière au cours des 20 dernières années en développant des innovations au niveau des process de fabrication des ciments ? * 1 point

- 5%
- 15%
- 30%

Quelle est l'empreinte moyenne d'une tonne de ciment fabriquée en France ? * 1 point

- 600 kg eq CO₂
- 800 kg eq CO₂
- 1000 kg eq CO₂

 Les constituants du ciment : * 1 point

Pour consulter vos résultats après avoir répondu aux questions, remontez en haut de la page et cliquez sur "Afficher la note".



Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 08/02/2026 © infociments.fr